



AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée :

- **QUE** lors d'une séance ordinaire du Conseil tenu le 11 septembre 2017 à 20 h, le règlement intitulé « Règlement no. 127 Abrogation du Règlement numéro 93 relatif aux boues papetières.
- **QUE** ce règlement peut être consulté au bureau municipal de Maddington Falls, situé au 86, route 261 à Maddington Falls, aux heures normales d'ouverture.
- **QUE** ce règlement **entre en vigueur le jour de sa publication**

Donné à Maddington Falls, ce 12 septembre 2017

Lucie Massé directrice générale et secrétaire-trésorière